

GRAINE DE CHAMPION

Décidément, notre commune semble réussir aux champions d'équitation : à côté de notre prestigieux médaillé olympique qu'est Hervé Godignon, nous pouvons en effet nous flatter de compter parmi les nôtres une autre cavalière, toute jeune, qui paraît promise à un bel avenir.

Rencontre avec CAMILLE FLAVIGNY,

11 ans et bien décidée à atteindre les sommets de sa discipline!

☑ PAGES 2 À 6

Éditorial par Guillemette Alquier

L'année 2008 se termine sur de mauvaises nouvelles économiques, les espérances de progrès qu'avait pu faire naître ce début de XXIème siècle sont peut-être à réviser et les habitudes de vie que nous connaissons actuellement vont sans doute évoluer. Mais la qualité de la vie n'est pas assimilable au pouvoir de l'argent, même si le pouvoir d'achat est une notion facile à mesurer ... Les besoins essentiels (nourriture, santé, culture, loisirs...) peuvent certainement être plus souvent dissociés de l'argent surtout si on y ajoute la solidarité, la convivialité, la tolérance, l'amitié, comme constituants fondamentaux du bonheur et de l'épanouissement. Nous avons tous des souvenirs de moments paisibles et conviviaux, qui nous enchantent encore, comme une promenade en forêt avec ses enfants, par exemple, ou le coup de main donné à un voisin.... Ces moments « simples » augmentent l'estime de soi et des autres en facilitant la vie sociale, car se sentir aidé ou simplement compris par quelqu'un est important, permettent sûrement d'accéder à un bonheur bien plus sublime que matériel. C'est là que réside tout l'intérêt de la vie sociale. L'entraide, la considération et l'écoute de l'autre, est un bien que l'on peut cultiver sans dépenser.

Je souhaite donc que ces fêtes soient pour vous un instant chaleureux où l'on se retrouve en famille ou avec des personnes qui vous sont chères et que cette année vous permette de découvrir ou retrouver des amis, des voisins au sein de notre village où les associations sont actives. Je sais aussi que chaque membre de l'équipe municipale est là pour vous y aider.

		-
	Dossier : Camille, 11 ans, championne et pormortaise	2 à 6
	Vagabondages montagnards	7
Щ	Boulangerie: M-3!	8
IRE	Les actus de l'Amicale	8
V	Le comice agricole, de retour aux Andelys	9
_	Petite histoire d'imprimerie	10-11
M	Où irons nous dimanche?	12
\geq	Ma petite bibliothèque	13
\overline{O}	La BD de Ciret	13
S	Comptes-rendus de conseils municipaux	14 à 17
7	Jeux & Solutions	18-19
/1	À votre service	20

VŒUX DE LA MAIRIE

SAMEDI 10 JANVIER 2009 À 18 H

à la Maison de village

Notre commune devient une pépinière pour l'équitation de haut niveau

CAMILLE, 11 ANS, CHAMPIONNE ET PORMORTAISE par Jean-Paul CF



Décidément, notre commune semble réussir aux champions d'équitation : à côté de notre prestigieux médaillé olympique qu'est Hervé Godignon, nous pouvons en effet nous flatter de compter parmi les nôtres une autre cavalière, toute jeune, qui paraît promise à un bel avenir. Il s'agit de Camille Flavigny, qui, malgré ses onze ans seulement, affiche déjà un palmarès éloquent dans le domaine des sports de haut niveau, puisqu'elle est devenue cette année vice-championne de France de « CSO » - pour concours de saut d'obstacles - dans la catégorie benjamine à cheval, et médaille de bronze, toujours chez les benjamines, au même championnat dans la catégorie « poney ».

Cette jolie brunette, plutôt grande pour son âge, confirme son air décidé en annonçant tout net son objectif : devenir championne du monde dans cette discipline qui constitue pour elle une sorte de passion absolue. Portrait de cette fillette pas ordinaire, dont les propos confirment sa détermination à devenir un jour aussi célèbre que son illustre voisin, qui l'a aidé à aborder la compétition voici déjà quatre ans.

a première fois que je suis montée, je ne peux pas m'en souvenir puisque j'avais moins d'un an : maman m'avais prise dans ses bras avec elle sur son cheval ». Quand on lui demande de raconter comment cette passion a débuté, Camille s'amuse de ce baptême ultra précoce. Pour elle, c'est très probablement, sa mère, Laurence, qui lui a ainsi transmis l'amour total du cheval, et de la compétition. « Je suis moi-même cavalière depuis toujours ou presque, mais à niveau qu'elle ne devrait plus tarder à dépasser » assure cette dernière, en coulant un regard tout à la fois de complicité et de fierté vers sa fille. Sa fille qui reprend vite le fil de son histoire : «la première fois que je me suis réellement assise sur le dos d'une monture, je m'en souviens comme si c'était hier. Pourtant, je n'avais qu'à peine quatre ans » poursuit elle en effet. Ses yeux à elle aussi brillent quand elle évoque ces premiers véritables souvenirs équestres ; c'était sur « Apache », mon premier poney, un petit shetland qui mesurait à peine 85 centimètres au garrot. Dès la première fois, j'ai adoré cette sensation d'être assise sur lui et de le sentir bouger, comme j'aime aujourd'hui ce que l'on éprouve en sautant». À la voir en parler, on réalise que c'était magique pour elle. Et que ça l'est resté.

PIQUÉE AU VIF PAR CETTE **EXPÉRIENCE IMPRÉVUE**

Pourtant, comme le lui rappelle sa mère, dès le deuxième essai, elle est tombée, et lourdement, au point qu'elle en a pleuré. De douleur ou de surprise, mais certainement pas de peur. Car contrairement à l'effet dissuasif que cette chute aurait eu sur beaucoup d'autres cavaliers débutants, Camille s'est plutôt sentie piquée au vif par cette expérience imprévue. Dès le lendemain, elle s'est remise en selle, cette fois ci bien décidée à ne pas se laisser surprendre de nouveau : « je me suis fâchée, je ne voulais pas tomber une nouvelle fois, il fallait que je le fasse obéir » raconte-t-elle.

À l'évidence, c'était déjà tout elle, cette pleine détermination qui semble ne jamais lui avoir fait défaut depuis, tant la suite de son « parcours » équestre s'est avéré tout droit jusqu'à aujourd'hui.

Après avoir vécu dès l'âge de quatre ans ses premières reprises dans le poney – club de Pacy sur Eure, toujours avec « Apache », elle a participé à ses premiers véritables concours équestres sous l'égide d'Hervé Godignon, qui lui a permis de disputer dès 2003, alors qu'elle avait six ans, son premier championnat de France Poney, avec « Louko », un autre shetland.

Dès cette époque, les leçons sont devenues pratiquement quotidiennes, à Pressagny l'Orgueilleux chez Xavier Garcia, puis à Bonnières, chez Sylvain Misraoui. Un cavalier de première catégorie bien connu dans le milieu équestre, avec lequel elle a en quelque sorte « appris le métier », et participé à des concours de plus en plus relevés. Mais en parallèle, toute la finesse technique de la « monte » de haut niveau, ce savoir qui fait d'elle dès aujourd'hui une graine de championne internationale, lui a été apportée par le célèbre cavalier Jean-Marc Nicolas. Un ami de la famille autant qu'un maître de manège puisque sa mère le connaît depuis qu'elle a 14 ans, pour avoir effectué ses débuts à cheval dans son écurie. La carrière de ce cavalier émérite, qui fonde actuellement en Ile de France une école équestre à l'avenir international, explique tout ce qu'il a pu apporter à Camille : classé à de multiples reprises dans les championnats nationaux et européens, tant à titre individuel qu'en équipe de France, il a toujours aimé transmettre son savoir. Il a été directeur technique de l'équipe équestre de Malaisie, qu'il a menée jusqu'à la médaille de bronze des Jeux Asiatiques en 2003, tandis qu'en France, il a « éduqué » plusieurs cavaliers eux aussi devenus célèbres après avoir travaillé avec lui, tels, entre autres, que Gilbert Doerr, champion de France ou Olivier Guyon, champion d'Europe jeunes cavaliers, qui figure aujourd'hui comme un de nos grands espoirs au niveau international pour ces prochaines années.

HERVÉ GODIGNON PRÉSENTS DÈS LES PREMIÈRES HEURES

Peut être Camille trouvera-t-elle à son tour place dans cette liste d'ici quelques années. Quoi qu'il en soit, dès à présent elle sait ce tout qu'elle doit à ce cavalier : après une pensée pour Hervé Godignon, qui lui a appris « à avoir confiance 🛶

lorsqu'on se trouve en concours sur le dos d'une monture », elle détaille parfaitement comment Jean Marc Nicolas lui a permis de devenir une véritable « pro » du circuit avant l'heure. « Il a comme un don pour donner les bonnes informations, celles qui permettent de progresser. Il m'explique comment gérer un parcours, comment aborder un obstacle, comment amener le cheval pour qu'il le franchisse sans le toucher ». On le voit, on est plus du tout au niveau des plus ou moins modestes concours régionaux, au cours desquels la forme du cheval, la chance, et le niveau des autres concurrents comptent au moins autant que la valeur du cavalier lui-même pour obtenir un bon classement. Quand elle parle de ses parcours et de la manière de les préparer, Camille s'exprime déjà comme une vielle routière des circuits, capable d'effectuer des parcours dignes des plus grands techniciens du jumping. Ainsi, quand elle montre une photo d'elle au dessus d'un obstacle et qu'on la félicite pour sa tenue à cheval, avec des jambes qui ne décollent pas de la monture, et un pied bien positionné sur l'étrier, elle répond « oui, mais dommage, la jambe est un peu en arrière », avec autant de modestie sereine que de sens technique particulièrement aiguisé. Et lorsqu'on la pousse un peu plus loin dans l'analyse de la compétition, elle confirme à quel point elle parvient déjà à juger ses prestations hippiques: « mon avantage, c'est que je parviens à complètement me concentrer. Pendant le repérage, j'apprends très vite mon parcours. Elle une fois que j'entre sur la piste, j'oublie totalement ce qui m'entoure, je ne pense plus qu'à ce que je dois faire pour que ma monture effectue chaque saut sans faire de faute ». Ce qui confirme également qu'en vraie cavalière, elle sait qu'un parcours raté « c'est bien rarement de la seule faute du cheval » comme elle le souligne elle même...

UNE ÉVOLUTION D'UNE RAPIDITÉ FRAPPANTE

Lorsque Laurence écoute sa fille parler ainsi, une sorte d'étonnement admiratif se lit sur son visage : « ce qui est frappant, c'est la rapidité avec laquelle tout s'est enchaîné pour en arriver à de tels résultats : en à peine cinq ans, elle est passée de sa première petite monture de 85 cm à un véritable cheval, qui mesure 1,65 m au garrot » souligne-t-elle. Ce « géant », au moins à l'échelle d'une petite fille de 11 ans -« onze ans et demi » tient-elle à souligner en précisant qu'elle aura ses douze ans en février prochain- c'est « Niquito ». Officiellement le cheval de maman, mais qui a tout de même été acheté -cher- voici un an pour devenir ultérieurement la monture de concours de Camille. Une idée judicieuse puisque celle-ci a commencé à travailler avec lui à peine quatre mois avant qu'il lui permette de remporter sa médaille d'argent aux derniers championnats de France de CSO, à Fontainebleau, l'été dernier.

Malgré cette sorte de consécration, on devine aussi un peu d'inquiétude chez cette maman. On s'en doute, elle se considère comme « comblée » par de tels succès. Mais elle ne peut s'empêcher d'évoquer un avenir qui s'avère incertain : « il reste à savoir sur quoi tout cela va maintenant déboucher » confie-t-elle, en expliquant que les prochains mois, et les prochaines années sans doute encore plus, s'annoncent compliqués, aussi bien pour Camille que pour le reste de la famille. Le problème, dans ce tableau pour l'instant idyllique, est que cette jeune championne se trouve, déjà, à un véritable carrefour dans l'accomplissement de sa passion. La croisée des chemins où il va falloir choisir entre continuer dans le cadre d'un simple amateurisme, ou s'engager vers le très haut niveau, c'est-à-dire sur la voie du professionnalisme. Bien sur, c'est ce chemin qui la tente le plus. Mais s'y lancer, c'est-à-dire continuer à progresser en

UNE « FAMILLE CHEVAL »

On l'imagine, chez les Flavigny, on vit essentiellement à l'heure de l'équitation. Dans cette « famille cheval », figurent les deux très grands frères de Camille, Clément et Baptiste, âgés de 24 et 19 ans, qui ne montent pas du tout à cheval, mais s'intéressent de près tout de même aux performances de leur petite soeur. « Ils n'assistent pas à tous mes concours, mais ils me soutiennent complètement » assure celle-ci avec une fierté de petite reine évoquant la cour de ses admirateurs.

Christian, le père ne monte pas non plus. Mais il soutient lui aussi à fond sa fille. Avec une disponibilité sans faille, qui l'amène parfois à jongler difficilement entre son travail de responsable d'une importante société de transport de la région et les concours de Camille, notamment lorsqu'il faut conduire le camion qui permet d'aller sur les sites de compétition, parfois situés à plusieurs centaines de kilomètres de la maison.

Enfin, il y a sa maman. Le « directeur technique familial » en matière équestre, celle qui suit la petite au jour le jour, en la conduisant à ses leçons de cheval, en veillant à ce qu'elle fasse bien ses devoirs, et en lui prodiguant elle aussi des conseils avisés sur son comportement à cheval. Car Laurence aussi est une très bonne cavalière, qui sait parfaitement tout ce que vit et ressent Camille : elle a débuté à poney, à l'âge de onze ans, avant de commencer à monter sur un véritable cheval chez Jean Marc Nicolas alors qu'elle avait 14 ans. Passionnée de compétition, elle a arrêté pourtant arrêté le cheval pendant plusieurs années après la naissance de sa fille, ne se remettant en selle que lorsque celle-ci a débuté. Ainsi, la passion est-elle aujourd'hui pleinement partagée entre ces deux complices. Mais pour combien de temps encore ? « Actuellement, je participe encore aux mêmes compétitions que Camille, mais bientôt je n'en serai plus capable » s'amuse la maman.



■ Camille et Niquito, Selle français de 7 ans, au CSO d'Ezy-sur-Eure en août 2007.

Camille, 11 ans, championne et pormortaisesuite



■ Un sourire qui en dit long : Camille vient d'être sacrée vice-championne de France 2008 dans la catégorie benjamine à cheval.

compétition, va devenir de plus en plus difficile. Pour des raisons purement sportives, mais aussi parce qu'en dehors des terrains de concours, il va falloir franchir d'autres obstacles, ceux-ci techniques et administratifs, qui vont s'accumuler.

UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE PARSEMÉ D'OBSTACLES

Dès le mois de février prochain, ainsi, Camille va devoir changer d'échelle en matière de compétition : elle aura 12 ans, de sorte que s'ouvrira à elle la possibilité de participer aux « CSI – Children », autrement dit aux concours de jumping internationaux en catégorie enfants. Une sorte de voie royale en matière d'équitation qu'il est important de suivre à son âge pour atteindre le niveau international. Concrètement, il s'agit de participer à un maximum de concours équestres choisis par les instances internationales, avec pour objectif d'y accumuler les meilleurs résultats possibles. « Car au terme de la saison, la Fédération Française d'Equitation choisit les cinq meilleurs cavaliers ayant participé à cette série d'épreuves pour les inscrire aux championnats du monde enfant », explique Laurence.

Au-delà de la seule capacité de notre petite cavalière, qui s'estime, et paraît, « tout à fait décidée à réussir », une grande difficulté opérationnelle résulte du fait que seulement trois de ces « CSI – Children », sur une vingtaine organisés au total, se déroulent en France. Les autres ont lieu un peu partout en Europe. Comme il faut en avoir au moins une dizaine à son actif pour espérer présenter un palmarès de nature à intéresser la FFE,

le constat est simple : il va falloir que Camille aille concourir de l'ordre de sept à huit fois à l'étranger au cours des dix derniers mois de 2009. Même si la famille a décidé de limiter ces déplacements aux pays les plus proches, sans doute la Belgique, l'Allemagne et l'Italie, on imagine que cela va poser de sérieuses difficultés d'emploi du temps, aussi bien pour les parents qui vont devoir beaucoup rouler, que pour Camille qui va devoir assurer un délicat partage entre la compétition et ses études.

« En ce qui nous concerne, ce n'est pas très grave, son père comme moi-même sommes totalement décidés à faire tout ce qu'il faut pour qu'elle réussisse. Nous ne prenons pas de vacances, tout notre argent passe dans cette passion, sans que cela nous pèse, car c'est notre vie, pleinement choisie, pleinement assumée. Mais vis-à-vis de Camille elle-même, la responsabilité devient lourde, ne serait-ce que parce que la régularité de sa scolarité va devenir difficile à respecter, et que cela engagera son avenir si elle ne réussit pas à cheval » admet sa mère. Elle déplore qu'en France rien ne soit fait pour aider de telles « graines de champion » -et leurs parents- à tenter l'aventure avec le maximum de facilités. Actuellement en classe de sixième à Vernon, cette trop jeune cavalière pour son niveau sportif « sèche » déjà quelques fois, notamment le vendredi, lorsqu'il lui faut concourir loin de chez elle. « J'ai pour principe de dire franchement à ses professeurs pourquoi elle va manquer la classe, mais ceux-ci ne comprennent pas vraiment. Certains croient m'aider en me conseillant de plutôt dire qu'elle est malade, mensonge auquel je me refuse ». Et elle avoue ne pas savoir comment elle pourrait lutter contre cette sorte d'impuissance administrative qui tend à pénaliser inutilement sa fille: « avec le niveau sportif atteint par Camille, pourquoi lui faire suivre obligatoirement les cours d'éducation physique? Si elle en était dispensée, elle bénéficierait de quelques heures précieuses pour s'avancer dans ses devoirs. Cela éviterait la course qu'il faut souvent effectuer pour qu'elle puisse aller s'entraîner à Bonnières avant de se mettre à ses cahiers en rentrant à la maison »...

DES CHOIX PARFOIS DIFFICILES, MAIS UNE MOTIVATION À TOUTE ÉPREUVE

Les choix qu'il faudra obligatoirement faire entre sport et études apparaissent d'autant plus lourds à effectuer que, malgré leur investissement total dans l'aventure de Camille, les parents gardent la tête solidement posé sur les épaules. Ils ne se montrent absolument pas grisés par l'actuel succès de leur fille. « On ne peut pas savoir si tout miser sur le cheval au détriment des études serait réellement justifié. En équitation comme dans bien d'autres domaines, on voit beaucoup de jeunes faire de belles choses à l'âge de Camille avant de complètement s'écrouler, soit parce qu'ils ne sont pas capables d'aller plus loin, soit simplement parce qu'ils cessent d'en avoir envie » admet Laurence. L'intéressée, qui regarde des photos - de cheval, naturellement - durant cette conversation, comme si elle n'écoutait pas, bondit pourtant lorsqu'elle entend sa mère exprimer de tels doutes. « Bien sur que si, maman, je vais continuer jusqu'au bout. Je sais que je ne vais pas arrêter de faire du sport. Et je n'ai pas envie d'en changer, je ne risque pas de me lancer dans la danse classique un jour. Je sais que je veux devenir championne du monde d'équitation, ou au moins médaillée olympique » s'enflamme-t-elle, avec un éclat encore plus fort dans son regard déjà si décidé.

Il est vrai que Camille ne semble guère tentée par d'autres choses que l'équitation, sous toutes ses formes, partout et tout le temps : « l'ordinateur ne l'intéresse que pour aller sur le site de la FFE, lorsqu'elle veut voir la liste des prochains concours, ou

le palmarès des chevaux » confirme sa mère qui ajoute que, « même quand elle va jouer dans le jardin, c'est pour essayer de faire sauter nos chiens sur des obstacles qu'elle leur fabrique ». Cet intérêt exclusif pour le cheval autant que cette jeune volonté rassurent la maman, chez qui on sent d'ailleurs que la décision est déjà prise : s'il n'est pas question, bien sur, de sacrifier les études, il va falloir trouver un compromis entre celles-ci et le cheval. « De toutes façons, je crois que si son père et moi décidions de lui faire arrêter la compétition, elle serait capable de nous quitter un jour pour tenter de continuer toute seule » soupire-t-elle, résignée, mais quelque part ravie, cela se voit. C'est décidé, donc, même si ce n'est pas tout à fait dit encore, l'aventure va continuer pour Camille.

Mais cela va imposer de trouver des aides, qui vont devenir très vite désormais de plus en plus indispensables. Sur le plan financier, évidemment, car la compétition équestre au plus haut niveau ne peut se concevoir sans sponsors, publics ou privés, bien au-delà de ce que toute la famille de Camille peut consentir actuellement. Mais aussi -et pour l'instant surtout- il va falloir rechercher des soutiens en quelque sorte « administratifs », ceux qui permettront de gérer de manière la plus efficace possible la marche vers le succès. « Il est encore trop tôt pour demander



■ Camille et Indien du Lety, double poney de 12 ans, à la Tournée des As au haras de Leverdy en octobre 2008.

A LA MAISON COMME AU CLUB

À la maison, Camille n'est pas dépaysée : tandis que sa chambre est tapissée de photos de chevaux et de « flots » raflés lors de ses succès en concours, il lui suffit de mettre le nez dehors pour aller assouvir concrètement sa passion en s'occupant des membres équins de la famille : une vieille poulinière de 27 ans qui vit ici une retraite paisible, deux poneys, dont un très âgé, qui a été recueilli après qu'il ait été peu glorieusement « oublié », pour ne pas dire abandonné, par ses précédents propriétaires, et un « Falabella » c'est-à-dire un de ses minuscules chevaux, les plus petit du monde, dont la taille ne dépasse guère 60 cm.

Mais c'est à Bonnières que Camille retrouve ceux qui constituent ses véritables « partenaires » en équitation, puisqu'en matière de jumping la compétition ne peut se gagner que lorsque cavalier et monture forment un couple dans lequel chacun connaît parfaitement l'autre. C'est chez Sylvain Misraoui qu'elle retrouve ces complices, baptisés « Indien », « Niguito » et « Pomona ». « Indien », d'abord, est un magnifique double poney de 12 ans avec lequel elle a effectué la majorité de ses concours depuis deux ans. « C'est avec lui que j'ai sauté le plus haut, jusqu'à 1,30 m dans les épreuves les plus difficiles » annoncet-elle avec fierté. C'est avec lui, aussi, qu'elle a appris à garder une totale maîtrise de soi en concours, car même très gentille, cette monture se montre « extrêmement chaude, toujours prête à prendre la main pour foncer si on ne la retient pas, ce qui l'amène à faire des fautes ». Malgré cette complicité, elle sait que ce sera bientôt fini, même si elle doit encore s'aligner avec lui dans certaines épreuves du « CSI - Children cette année.

Dès 2010 sans doute, « Indien » retournera chez lui, dans la famille bretonne qui l'a confié aux Flavigny. « Cela me fait de la peine, mais c'est obligé, et je sais qu'il sera très bien traité » assure-t-elle. Dés à présent, le cheval de concours de Camille est « Niquito », un Selle Français de seulement sept ans, dont le bon comportement avec elle fait mentir l'adage selon lequel « à jeune cavalier vieux cheval, et à vieux cavalier jeune cheval ». Le coup de foudre semble avoir été immédiat entre ces deux complices, puisque Camille a remporté sa médaille d'argent de Fontainebleau à l'occasion de seulement sa quatrième sortie en concours avec lui.

Pourtant, lui aussi risque fort de se trouver un jour dépassé par le niveau de Camille, quelles que soient ses grandes qualités de cœur sur les parcours. C'est pourquoi vient d'arriver à Bonnières « Pomona », la demi sœur de « Niquito ». Comme ce dernier, elle est née chez Fabrice et Pascale Fillette, un couple d'éleveurs établi à Maresches, dans le département du Nord de la France. Leurs chevaux, réputés pour leur efficacité et leur confiance en l'homme, sont travaillés lorsqu'ils sont jeunes par un cavalier lui aussi de très haut niveau, Nicolas Delmotte, vice champion de France cette année. Classée avec lui au concours des meilleurs chevaux de cinq ans, cette toute jeune jument porte en fait tout l'espoir des parents : « si comme on l'espère il faut un jour à Camille un cheval de capacité réellement internationale, nous n'aurons pas les moyens de le lui offrir. Si nous avons décidé d'acheter Pomona, c'est parce que nous sommes persuadés qu'elle atteindra le niveau nécessaire quand notre fille en aura besoin » explique Laurence.

Camille, 11 ans, championne et pormortaise_{suite}

une véritable aide à la FFE. Elle ne peut pas soutenir les jeunes cavaliers à ce stade. Il faut continuer à progresser, afficher d'autres très bons résultats, à plus haut niveau pour que cela devienne envisageable» estime Laurence. Son premier objectif est donc de tenter d'obtenir un appui du Conseil Général. Celui-ci représenterait un apport de poids à bien des égards, notamment en constituant un soutien officiel qui permettrait peut être de mieux négocier l'aménagement de la scolarité de Camille.

On le voit, l'année 2009 s'annonce fondamentale pour celle ci. On imagine à quel point de bonnes performances lors des « CSI – Children » favoriseraient l'avenir. Toute la famille va donc s'y mettre, avec un emploi du temps particulièrement prenant : il faudra loger encore davantage d'entraînement dans le planning de Camille, à Bonnières comme chez Jean Marc Nicolas. En outre, pour chaque concours à l'étranger, il faudra que Papa prenne la route dès le mardi ou le mercredi avec les chevaux dans le camion, tandis que Camille et sa maman partiront le jeudi le rejoindre en avion ou en TGV, de manière à ne pas trop pénaliser les études. Et même avec cette organisation, il faudra que les responsables du collège avalisent les absences de cette élève hors normes.

Si cela « coince », il faudra se tourner vers deux possibilités. Soit intégrer l'école d'équitation que fonde actuellement Jean Marc Nicolas. Ou alors, se tourner vers une scolarisée menée sous l'égide du CNED, le Centre national d'éducation à distance. «Il s'agit d'une procédure lourde, qui revient à déscolariser son enfant, comme si on partait faire un tour du monde en voilier par exemple. Cela nécessite des démarches à la mairie, et des appuis divers, là encore. Mais s'il le faut, on y viendra » assure Laurence, qui envisage très bien de prendre en charge ellemême la scolarité de sa fille, « avec l'aide d'un professeur privé, par exemple un enseignant à la retraite, qui viendrait quelques heures par semaine à la maison, pour m'aider et vérifier que tout va bien ».

Camille elle aussi envisage une telle perspective avec sérénité. Si elle ne réussit pas dans la compétition, elle voudrait de toutes façons choisir un métier qui lui permette de rester au contact du sport, si possible équestre : « pas vétérinaire sans doute parce que les études seraient trop prenantes, mais kiné, ou ostéopathe, par exemple » dit elle. Elle reconnaît donc qu'il lui faut faire ses études avec sérieux. Même si elle répète que, pour elle, il n'y a pas de doute : « je ne parvient pas réellement à expliquer pourquoi, mais je sais que je vais réussir. Je sens que c'est en moi. Je sais qu'à chaque fois je tremble au paddock avant la compétition, mais qu'une fois sur la piste, j'oublie ma peur. C'est ce qui me donne confiance, me dit que je suis capable de gagner ».

On ne peut que lui souhaiter de pouvoir effectivement aller au bout de sa passion. Et nul doute que si cela peut servir à quelque chose un jour, bon nombre des Pormortais seront prêts à signer une pétition de soutien en sa faveur. Il faut que notre petite championne puisse aller au bout de son rêve. Et ainsi, peut être, finir par porter haut les couleurs de notre commune...





LE SERVICE AIDE A DOMICILE DE LA CCAE

INTERVENTION AU DOMICILE DES PARTICULIERS



MENAGE, REPASSAGE 14,50 € / heure

« 7,25 € / heure après déduction fiscale »

► Qualité: « satisfait, refait »

Visite gratuite d'évaluation de vos besoins Personnel qualifié et adapté à vos attentes

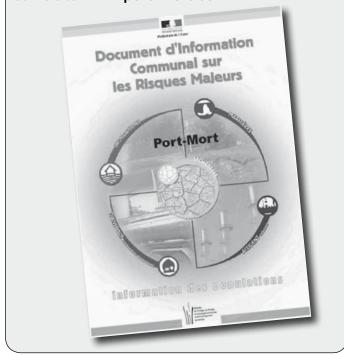
- ► Economies : 50% de réduction, pas de frais annexes, ni de prépaiement
- ▶ Simplicité : aucune formalité administrative, vous n'êtes pas l'employeur
- ► <u>Liberté</u>: pas d'engagement de durée
- ► Confiance : service agréé par l'Etat

OFFREZ UNE BULLE D'OXYGENE À VOTRE QUOTIDIEN

un seul numéro : 02 32 71 25 23

i DICRIM

Le **Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs** est désormais consultable sur le site **www.port-mort.com**.



VAGABONDAGES MONTAGNARDS...comité des fêtes

SOIRÉE MONTAGNARDE EN CHANSONS

C'est le samedi 22 novembre dernier que nous avons pu déguster une tartiflette « maison » préparée par les membres du Comité des fêtes. Bien sûr, le Beaujolais était au rendez-vous.

Ce début de soirée a été animé par le **chœur de l'Andelle** « **Vagabondages** » qui nous a ravis, avec une série de chansons d'hier et d'aujourd'hui. Une chorale en mouvement, racontant l'histoire d'un certain Octave, attendu pour son retour d'un grand voyage.

Un spectacle apprécié de tous, interprété par une troupe dynamique et talentueuse que vous pouvez découvrir ou redécouvrir sur leur site Internet **www.vagabondages27.com**.

• MARCHÉ DE NOËL

Malgré la conjoncture et le froid les acheteurs étaient au rendez-vous de l'édition 2008, déplacée au dimanche. Ils ont vite pu se réchauffer en se voyant offrir un café ou un thé.

Cette année l'accent avait été mis sur la déco de la table et de la maison.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à la confection toute l'année, celles qui sont venues faire les couronnes, mettre en place la salle le samedi et la ranger le dimanche, les fournisseurs de cagettes, petits pots et de branchages et... les acheteurs bien sûr.

Merci pour les enfants

△Nous recherchons toute l'année des calendriers muraux, des pommes de pins, des tissus, des rubans, du grillage fin...

• DATES À RETENIR

☑ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: Nous vous informons que la prochaine Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le vendredi 9 janvier à 20 h 30 en mairie. Vous êtes tous conviés pour nous faire part de vos idées, suggestions et remarques, et pourquoi pas devenir membres?

Nous avons besoin de vous pour assurer la pérennité de l'Association.



■ NATHALIE PLAQUET





C'est en septembre 1977 que Félix Lafuente, suite à une réunion d'amis, a fait le pari de monter une chorale, qui a vu le jour dans le cadre de l'amicale scolaire.

En 1990, la chorale prend le nom de VAGABONDAGES, les CHŒURS DE L'ANDELLE, forte de 70 choristes.

Le groupe s'est étoffé de BATIFOLAGES - chœurs d'enfants - et de CHANT D'IMAGES - chœur en mouvement - et a changé de chef de chœur : Carole prenant le relais de son père.

Depuis 2003, la chorale s'est recentrée sur un seul groupe :

VAGABONDAGES.

Une quarantaine de choristes mettent en scène leur répertoire avec un bonheur non dissimulé!

Retrouvez Félix, Carole, et Nicolas, le pianiste sur le site de l'association www.vagabondages27.com

M-3 !BOULANGERIE



■ Le planning est tenu : Nous sommes fin 2008 et couverture, fenêtres, et devantures sont en place. Et promis, ce n'est pas un poisson d'avril, l'ouverture est confirmée pour le mercredi 1er avril 2009 !



REPAS DES ANCIENS

2009

LE TRADITIONNEL REPAS

AURA LIEU LE

DIMANCHE 29 MARS

À LA MAISON DE VILLAGE

LES ACTUS DE L'AMICALE

• CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'armistice signé le 11 novembre 1918, marque la fin de la première grande guerre mondiale. Au front, les clairons sonnent le « cessez le feu » et pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands peuvent se regarder en face sans s'entretuer. Cette guerre fut totale, les combattants des armées de terre, de l'air et de mer subirent le pire déluge de fer et de feu. Elle a laissée derrière elle, huit millions de morts, six millions de mutilés. C'est énorme mais les survivants veulent encore croire que ce sera la « der des der », ce qui hélas ne fut pas le cas.

Nous étions nombreux devant le monument aux Morts ce 11 novembre 2008 pour rendre hommage à ces « poilus » dont le dernier survivant vient de s'éteindre à plus de cent ans en mars dernier. Des enfants de l'école de Port-Mort étaient présents, avec leur directrice M^{me} DERVAL. Ils ont fièrement interprété l'hymne national « La Marseillaise », que les « poilus » avaient chanté haut et fort dans les tranchées, à l'annonce de l'armistice, il y a 90 ans. Bravo les enfants nous sommes rassurés, vous êtes la relève !



Lors de cette cérémonie M^{me} ALQUIER, Maire de la commune, a remis l'insigne de porte-drapeau à Yvon GIROUD. Cette distinction est la reconnaissance de la nation pour 8 années d'activité de porteur de l'emblème national lors des manifestations patriotiques. Félicitations Yvon !

La collecte du « Bleuet de France » a permis de verser 124 € au profit des œuvres sociales de l'O.N.A.C. (Office National des Anciens Combattants). Merci à tous les donateurs pour leur générosité. Nous nous sommes rendus ensuite à la Maison de village pour le verre de l'amitié.

• REPAS DE L'AMICALE

Le vendredi 14 novembre 2008 était le jour de notre traditionnel repas amical à l'Auberge des Pêcheurs de Port-Mort. Nous étions 54 pour déguster un excellent repas préparés par les nouveaux propriétaires, M. et M^{me} BICOT, accompagnés par M. et M^{me} POEZZE-VARA toujours présents pour assurer la transition dans les meilleures conditions. Tous nos vœux de réussite à M. et M^{me} BICOT.

Le repas a aussi été l'occasion de fêter le dixième anniversaire de notre Amicale avec un beau gâteau illuminé, arrosé comme il se doit! Cette journée a aussi été marquée par un beau discours de notre secrétaire Pierre CONFLAND, largement applaudi par l'auditoire.

Le dimanche 14 décembre, nous étions 79 dans la Maison de village, pour apprécier une excellente choucroute préparée par la boucherie charcuterie LUCET de Port-Mort. Ce fut une agréable journée et nous avons bien dansé.



■ Yvon GIROUD, s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau, en reconnaissance de ses huit années de service lors des manifestations patriotiques.

Ensuite ce sera NOËL et nous serons en 2009.

BONNE ANNÉE à tous!

Les dates à retenir pour le début d'année 2009 sont les suivantes : **△Assemblée générale** le samedi 17 janvier

- 15/16h : Assemblée générale de l'Amicale, avec renouvellement du Bureau. Bien entendu tous les adhérents désireux de faire partie du bureau sont les bienvenus !

Ce n'est pas compliqué mais il faut donner un peu de son temps pour la communauté. Lancez-vous!

- 16/18h : Galette des rois offerte par l'Amicale avec le verre de l'amitié.

□ Buffet campagnard le Dimanche 22 Mars au lieu du samedi 14 mars initialement envisagé (Attention à ce changement de date!), et comme d'habitude une réunion préparatoire sera prévue la semaine précédente.

∠ Le programme complet pour 2009 sera défini après notre assemblée générale.

■ MICHEL MARTINOVITCH



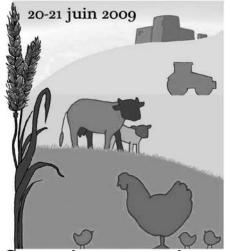
LE COMICE AGRICOLE, DE RETOUR AUX ANDELYS...

Tous les 10 ans a lieu aux Andelys, le comice agricole. Il s'agit de perpétrer une tradition de foire agricole qui a son origine au 19° siècle. Différents documents ou plaques de comice nous permettent d'attester de cette présence avant 1900.

La constitution du comice agricole et rural de l'arrondissement des Andelys sous la forme d'une association loi 1901 date du 10 juin 1946. Les statuts ont été déposés à la Sous-Préfecture des **Andelys et publié dans le Journal Officiel du 8 et 9 juillet** 1946. Il s'agira du trente huitième comice et le huitième à se dérouler aux Andelys depuis 1946.

Le lieu du comice a changé, après un passage par les Petits Prés, il a été installé dans les carrières à Tosny. Depuis 1999, il a lieu sur le beau terrain de l'hippodrome des Andelys, situé sur la route de Louviers à Tosny.

'objet du comice est définit à l'article 2 des statuts : « Ce comice a pour objet principal et exclusif, l'encouragement à la qualité dans toutes les branches de l'activité agricole... Ce comité exercera son action par l'organisation de concours agricoles comportant l'attribution de récompenses aux concurrents les plus méritants...» Il s'agit là du socle de notre organisation « encourager la qualité ». Félicitons les rédacteurs de l'époque qui ont fait preuve d'un esprit moderne et visionnaire.



Comice Agricole des Andelys

DES MANIFESTATIONS TRADITIONNELLES

Dix salariés agricoles se verront remettre les médailles d'honneur du travail lors de la cérémonie d'inauguration du comice en présence de nombreuses personnalités.

▶ Deux concours d'animaux auront lieu, l'un concernant les vaches laitières, l'autre les vaches charolaises. Différents animaux venant du département seront présentés sur un ring et primés selon des critères propres à chacune des races. Un concours présenté par des enfants aura lieu, avec le prix du plus beau petit veau, de la petite génisse la plus coquine ... et aussi, la présence de Marguerite, la vache que tous les enfants veulent traire... Bien sûr les autres animaux seront aussi là, ânes, chevaux, moutons, volailles et autres spécimens à plumes et à poils... Promenades en calèches assurées.

∠ Côté mécanique, chaque concessionnaire de machine agricole de la région aura à cœur de vous présenter le matériel utilisé dans les exploitations du secteur. Un circuit de conduite de tracteur va être fait où chacun pourra exercer ses talents à la conduite d'engin agricoles.

🖰 Marche fermier et exposition d'artisanat pour satisfaire vos envies de produits naturels, et vous permettre de rencontrer les producteurs locaux. Les produits de la viticulture, bien que non cultivés dans notre canton seront également bien représentés.

■ CHRISTIAN LORDI

≥ LE PÔLE JEUNESSE DE LA CCAE SERA MOBILISÉ À L'OCCASION DU COMICE AGRICOLE

À travers son projet global, « Découvrons notre région, la Normandie » qui doit permettre aux enfants de découvrir son histoire, ses coutumes et ses saveurs, le pôle jeunesse se mobilisera les 20 et 21 juin 2009 pour faire découvrir aux jeunes la place et l'importance de l'agriculture sur le territoire.

Les objectifs opérationnels seront de retracer l'historique du Comice agricole depuis sa création à nos jours, à travers une exposition relatant l'historique du Comice agricole du canton des Andelys. Des moments de vie en situations seront créés et réalisés par un groupe de 12 enfants de 10 à 13 ans.

Les objectifs pédagogiques ont pour but de favoriser les rencontres avec les agriculteurs, de mobiler et fédérer un groupe autour d'un projet collectif et ainsi valoriser et responsabiliser les enfants au travers d'un projet commun. L'ensemble ayant pour finalité de pemettre aux enfants d'aborder et de transmettre l'histoire et la culture de la région à travers le Comice.



PETITE HISTOIRE D'IMPRIMERIE par Christian LORDI



L'article « Qu'est-ce qu'un feuillet ? » écrit par Alain Clerfeuille avec la complicité de Jean-Paul Croizé dans le JPM n° 45, m'a donné envie de rédiger cette « Petite histoire d'imprimerie ».

Il y a très longtemps que l'homme a voulu laisser par des traces écrites ses témoignages et ses pensées. Puis est venue l'envie de les diffuser. Les supports et les moyens ont évolués, nous sommes passés de la pierre au papyrus, suivit du parchemin puis du papier. Du côté écriture la reproduction fut l'œuvre des scribes, des moines écrivains (scriptores) et à partir du 14ème siècle, d'écrivains laïques. En parallèle l'impression de cartes et d'estampes évolue avec les technique de gravure du bois et du métal. Le petit essai de chronologie résume l'historique de cette évolution.

Tout au long de ce passé chargé d'histoire des termes d'écriture et d'imprimerie ont vus le jours et continuent à alimenter notre vocabulaire actuel y compris l'informatique. C'est ce petit clin d'oeil que j'ai eu envie d'évoquer.



Avoir une bonne plume est un premier exemple d'une expression devenue usuelle au fil du temps. En effet il fallait techniquement avoir une plume de qualité pour bien écrire. Jusqu'en 1840 où les plumes métalliques commencèrent à les détrôner, les plumes d'oies mais aussi de cygne, d'outarde, de dindon et de corbeaux règnèrent en maître sur l'écriture.

Petite annecdote : un droitier ne pouvait utiliser qu'une plume issue d'une aile gauche et vice-versa. En effet, les plumes extraites de l'aile droite, en supposant que l'on les tienne dans la position que prend la main en écrivant, sont infléchies à gauche, et in contrario l'aile gauche infléchie à droite. Ces dernières étaient préférables pour écrire, parce qu'elles prenaient naturellement une position plus commode pour la main du droitier qui la dirigeait.

Avant la plume d'oie, pour écrire sur les tablettes, écorce ou divers matériaux, les anciens se servaient du **stylet** (voir gravure d'un stylet médiéval), pièce d'une quinzaine de centimètres de hauteur. De ce stylet nous est resté aujourd'hui dans tous les logiciels de traitement de texte le **style**.

Restons dans ce sujet, et attachons nous à un autre terme que rencontrent les utilisateurs : **fonte de caractères**. Pour les néophytes, une fonte de caractères est un ensemble de représentations visuelles de caractères, d'une même police d'écriture, de même style, corps et graisse. Ainsi l'Helvetica romain gras 10 points est une fonte, et l'Helvetica romain gras 12 points est une autre fonte.

Le terme de **fonte** vient du fait que les premières fontes de caractères étaient faites d'un alliages de plomb et d'antimoine fondu afin de reproduire plusieurs caractères identiques à partir d'un moule unique. Ce



La publication : essai de chronologie

- 30000 av. J.- C Les premières graphies (Lascaut)
- 4000 av. J.- C La première écriture (l'écriture cunéîforme inventée par les sumériens.)
- 2400 av. J.- C Les Egyptiens utilisent le papyrus.
- 1400 av. J.- C Le premier véritable alphabet
- Au IIIème siècle av. J.- C l'alphabet latin de 19 lettres est constitué.
- 200 av. J.-C. : Invention du papier en Chine
- 868 : Impression d'un livre en Chine
- 969 : Impression de cartes à jouer en Chine
- 1207 : Apparition du papier en France
- 1338 : Création d'un moulin à papier en France
- 1370 : Gravure sur bois
- 1379 : Gravure au burin sur métal
- 1440 : Gutenberg utilise des caractères mobiles en bois
- 1450 : Impression de la première Bible en typographie à Mayenne
- 1470 : Introduction de l'Imprimerie en France
- 1496 : Gravure à l'eau• forte
- 1500 : Caractère italique
- 1537 : Obligation du dépôt légal
- 1640 : Imprimerie nationale à Paris
- 1784 : Premier livre imprimé sur papier végétal
- 1790 : Rouleaux à encrer
- 1798 : Invention de la lithographie
- 1799 : Machine à fabriquer le papier
- 1816 : Clichés courbes
- 1822 : Machines à composer
- 1839 : Invention de la photographie
- 1845 : Gravure chimique en relief
- 1846 : Rotative
- 1853 : Pâte à bois pour fabriquer le papier
- 1855 : Phototypie
- 1878 : Héliogravure
- 1880 : Similigravure
- 1884 : Machine à composer Linotype
- 1904 : Rotocalcographie ou Offset
- 1955 : Photocomposeuses électromécaniques
- 1984 : Premier Macintosh ©, mise en pages numérique

Te Sournal de Port-Mort N°46 Janvier 2009

principe d'imprimerie par caractères mobiles, a été imaginé en Europe au milieu du 15ème siècle grâce au génie d'un homme, qui se ruina pour perfectionner cette invention : Johannes Gensfleisch dit **Gutenberg**. La fonte de caractères se distingue de la police d'écriture qui regroupe tous les corps et graisses. Ainsi



Helvetica est une police d'écriture. Aujourd'hui, notamment en informatique, on confond souvent fonte et police.

Depuis le milieu du 15^{ème} siècle et pendant tout le 16^{ème} siècle, chaque imprimeur fondait ses propres ensembles de caractères nommés **polices**.

Ces polices, si usitées de nos jours, sont de très ancienne facture. Par exemple, la police *Italique* fut réalisée par un vénitien Aldo Manuzio, connu aussi sous le nom de Alde Manuce, un imprimeur italien de la fin du 15ème siècle, qui pour créer un livre à bon marché, de petit format et à fort tirage, dessine un caractère spécifique, à forme inclinée, qui conserve une bonne qualité de lecture même en petits corps. c'est la naissance de l'*italique*.

Un autre imprimeur qui a laissé son nom à un police encore très utilisée de nos jours fut Claude **Garamond** (1500-1561). Claude Garamond est le plus représentatif de l'évolution de l'imprimerie. Il a créé un caractère romain parfaitement équilibré, précis et de qualité de lecture inégalée.

Nous pouvons aussi citer l'anglais John Baskerville (1706-1775). Mais le maître de l'art typographique en Europe est sans doute, sans conteste Giambattista Bodoni, tant pour les alphabets que pour les compositions. Il laissera à la postérité un «*Manuale tipografico*» qui fait encore autorité aujourd'hui. Le Bodoni est aujourd'hui le caractère par exellence de l'édition bibliophilique.



Il se posait un problème de standardisation. Chaque fondeur avait ses propres dimensions. En 1773 une ordonnance tentat de standardiser la hauteur des caractères français. Elle était censée mesurer 10 lignes et demi (une division de l'ancien « pied du roi » alors en vigueur). Mais il n'en était pas de même pour la force du corps : il n'y avait pas de règles, de sorte que chaque fondeur donnait libre cours à sa fantaisie, aux caractères du même nom une

force différente. Il en résultait une confusion perpétuelle dans l'imprimerie.

C'est à François-Ambroise Didot qu'est dû en 1775 le **point** topographique qui reste en vigueur jusqu'à nos jours. Il divisa la ligne de pied du roi en six parties égales d'une valeur de six points : le douze (ou **cicéro**) mesure donc exactement deux lignes de pied de rois et équivaut à 4 millimètres et demi. Un point est équivalent à 0,376 mm.

Depuis lors, les caractères augmentent de point en point : on parle de corps 5, 6, 7, 8, 9... Vous lisez actuellement un texte en police Calibri en corps 10. Le titre de l'article est lui en en police Impact et de corps 27.

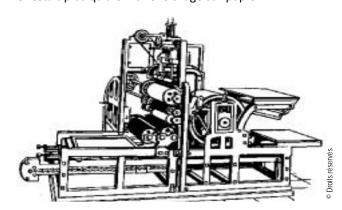
Cet essort de l'imprimerie fut aidé par la mise au point du papier vélin. Jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle, les « vergeures » (fils blancs apparaissant dans le papier) nuisaient fortement à la qualité des feuilles. Les années 1750 virent l'invention en

Angleterre d'un papier dont le grain était si fin qu'on le compara au célèbre parchemin, le *vélin*, dont il prit le nom. Ce papier fut mis au point en france en 1783 par M. Réveillon, médaillé en 1786 par Louis XVI « pour services rendu à l'art de la papeterie ».

Au 19^{ème} siècle les fondeurs de caractères livraient les lettres aux ouvriers imprimeurs qui les rangeaient dans leurs « casses ». Un ouvrier typographe, désigné sous le nom de **compositeur** prenait dans sa main gauche les lettres convenables et les posait successivement sur le fond. Quand la ligne était finie, il en formait une seconde en l'adossant à la première et ainsi de suite.

Le nom de **composteur** était donné à l'instrument qu'il utilisait. L'ouvrier typographe portait une sorte d'équerre, dont le côté pouvait glisser le long de la paroi où étaient figurés des trous à distances égales.

Il obtenait ainsi l'écartement jugé nécessaire et déterminait ce qu'on appelle la **justification** de l'ouvrage. Quand la composition était importante, le compositeur la disposait par pages sur une table appelée *marbre* et dans l'ordre tel que la feuille de papier qui recevait l'empreinte offre une série suivie de pages. Le tout était serré dans des chassis de fer qui dès lors prenaient le nom de *formes*. D'où l'expression **le texte est mis en formes**. Il ne restait plus qu'à en faire le tirage sur papier .



Un petit clin d'oeil à Alain Clerfeuille : autrefois les imprimeurs étaient surnommés les *ours* par les typographes. En effet, comme un animal, ils tournaient autour de la presse tels des ours en cage. Mais ils leur rendaient bien, qualifiant en retour les typographes de *singes* car il ne cessaient de trifoullier les caractères dans leur bac tel un singe chassant les parasites d'un autre.

L'un de ces termes est resté. En effet, l'imprimeur, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et journaux qu'il réalisait.

Ainsi, par extension, l'ours désigne aujourd'hui encore l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés le nom du journal et son adresse, le nom du directeur de la publication (responsable du journal devant la loi), celui des responsables de rubriques et parfois des collaborateurs (rédacteurs, équipe administrative ou technique) et avec toujours, celui de l'imprimeur (Celui du JPM est en bas de page 19).

i de la bonne *chiffe*!

Le mot « chiffe » (en ancien français « petite chose ») s'appliquait au 17^{ème} siècle plus particulièrement aux vieux morceaux de toile de fil ou de coton propres à la fabrication du papier. Au 18^{ème} siècle, « chiffon » a prévalu et tous les déchets ou lambeaux d'étoffes, qu'ils proviennent des ateliers de confection ou de toute autre source, étaient désignés par ce nom.

OÙ IRONS NOUS DIMANCHE? O3 par Bernard Ciret

LE MUSÉE DE L'ÉCORCHÉ



La première fois que l'on m'a parlé du Musée de l'Écorché, je me suis bien demandé de quoi il était question. En réalité il s'agissait de maquettes pour l'étude et la compréhension du corps humain.

u XVIIème siècle, il n'était pas évident d'étudier un corps humain et encore moins de l'ouvrir. C'était considéré comme « la profanation de l'enveloppe de l'âme », comme on disait à l'époque. Ceux qui étaient passionnés devaient prendre des risques inconsidérés pour satisfaire leur curiosité. Des visites nocturnes dans les morgues, voir dans des fosses communes leurs permettaient de faire les premiers croquis du corps humain.

En 1822 le Docteur Auzoux pensa à réaliser des modèles d'anatomie démontables destinés aux jeunes médecins, plus léger et moins couteux que les modèles en cire jusque là utilisés

Les modèles étaient fabriqués avec une pâte spéciale faite de colle de farine, de papier déchiqueté, de blanc de Meudon et de poudre de liège. Les pièces étaient moulées dans des moules en plomb, recouvertes de papiers et peintes selon le besoin. Des fils de fer entourés de fils de chanvre rouges ou bleus représentaient les vaisseaux. Bref, tout un arsenal d'idées destiné à représenter au mieux la réalité. Cela dura pendant 150 ans. Les modèles étaient expédiés dans le monde entier.

En visitant ce musée situé au Neubourg, vous pourrez voir tour à tour un squelette, une main et ses tendons, une oreille géante, l'appareil reproducteur masculin et féminin et des fœtus à différents stades.

Mais ce n'est pas tout, une autre salle est consacrée au monde animal et végétal. Vous pourrez y voir une mouche et un escargot géant, un dindon, une carpe, un boa, un mille pattes et puis des graines de blé et des pistils de fleurs géants. On vous invitera également à voir un petit film où vous découvrirez tous les secrets de fabrication d'une entreprise qui comptait à l'époque 50 personnes et qui faisait vivre la moitié du village.

Cependant en 1980 l'arrivée des résines synthétiques mis fin à cette épopée industrielle.

Une petite anecdote en passant : à Hiroshima après la triste explosion atomique, ont retrouva un morceau humain au milieu des décombres. Après analyse on constata qu'il s'agissait d'un écorché du Docteur Auzoux. En mémoire à tous les morts de la ville on conserva l'écorché au musée d'Hiroshima. Ceci nous donne une idée du réalisme des maquettes du Docteur Auzoux, ainsi que de son influence dans le monde entier.

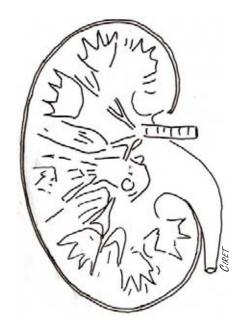
À une époque où les images défilent en trois dimensions sur nos écrans, où les scanners de plus en plus perfectionnés nous font voir le corps comme par transparence, cette visite restera, malgré tout, pour vous et vos enfants une formidable leçon d'histoire naturelle.

Voici l'adresse exacte:
Espace Culturel
54, avenue de la libération
27110 Le Neubourg
Tél. 02 32 35 93 95
E-mail: musee@le-Neubourg.fr

En découvrir plus sur : www.scienceaction.asso.fr/reseau/museeanatomie/

Horaires d'Ouverture :

Ouvert tous les jours y compris dimanche et jours fériés (sauf lundi et mardi) de 14 heures à 18 heures (fermé en janvier). Visites en groupe sur rendez-vous.



■ Coupe du rein par Bernard Ciret.

[12] Invier 2009

MA PETITE BIBLIOTHÈQUE O3 par Valérie Tanton

LE LOUP BLEU

Le roman de Gengis Khan INOUHE YASUSHI

Quelle est l'essence d'un homme, et d'un seul, qui sera un grand conquérant que l'histoire retiendra ? et que la mémoire collective mystifiera ?

Cette question motive Inoue Yasushi à écrire ce roman et à nous livrer ses propositions en s'inspirant de L'Histoire secrète des mongols.

La légende veut que le peuple mongol soit né d'un loup bleu et d'une biche blanche, pourtant ce peuple est divisé en une multitude de clans qui se livrent des guerres incessantes. Très vite, le jeune Temujin montra courage, charisme et aptitude à commander. Il accèdera au statut de chef de clan et n'aura de cesse de rassembler son peuple pour en faire, sous une même bannière, une force guerrière incomparablement entrainée et organisée. Gengis Khan (Chef Suprême) est né, la conquête du monde peut commencer.

En termes géographiques, il n'y aura pas d'empire plus étendu de toute l'histoire de l'humanité que celui de cet homme complexe et énigmatique que nous invite à suivre Inoue Yasushi, au fil de récit romanesque, des confins de l'Asie, à ceux de la Russie, de la Perse et de l'Irak du XII et XIIIème siècle.

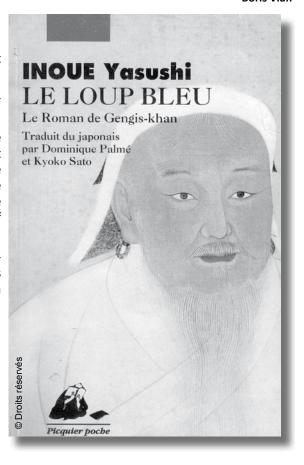
Éditions Picquier poche – 7,50 € **Disponible à la bibliothèque**

LE FILMÀ NOTER

MONGOL (1^{ère} partie) SORTI EN AVRIL 2008 RÉALISÉ PAR SERGEI BODROV CE PREMIER FILM PARCOURS LA JEUNESSE DE TEMUJIN JUSQU'À SON ACCESSION « AU TRÔNE ».

Retrouvez résumé, critiques et bande annonce sur allocine.fr.

« À quoi bon soulever des montagnes quand il est si simple de passer par-dessus ? » Boris Vian



BIBLIOTHÈQUEINFOS



Permanence le samedi de 10h à 12h (sauf en période de vacances scolaires)

Permanence pour tout enfant inscrit le lundi pendant la récréation de 15 h 45 à 16 h 15 (sauf en période de vacances scolaires).

Prêts - 3 livres pour 3 semaines maximum

Cotisation annuelle - 5 €

Pour toutes autres informations - Valérie Tanton 06 87 24 32 39 www.alpm.fr

ESCALADE par Bernard Ciret







Taillage, cannage de sièges Ayez le plaisir et la satisfaction de rempailler vous-même

votre chaise préférée!

Stages d'initiation 2009

STAGE INTENSIF SUR 5 JOURS **DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 JANVIER 2009** 9 H 30 - 12 H 30 • 13 H 30 - 16 H 30

Inscriptions: Martine 06 30 72 42 73



→ Martine a le plaisir de faire profiter les Pormortais d'une remise de 25 % sur le prix des stages !

Jacqueline Bourdin Écrivain public



02 32 21 08 08 Sur rendez-vous 108, rue Carnot, Vernon À domicile F.n mairie de Port-Mort

CONSEIL du 16.12.08

• Approbation du compte-rendu de Conseil en date du 1er décembre 2008

M^{me} Oldra aurait préféré le mot exclusion à ostracisme, plus facile à comprendre ; employé dans la motion sur les RASED.

Virement de crédit

La secrétaire de mairie vient de calculer les salaires et charges sociales. Compte-tenu de la prolongation non prévue d'arrêts de travail, il manque la somme de 2 000 € sur le chapitre 012 - charges de

Ce virement de crédit n'étant pas inscrit à l'ordre du jour M^{me} Alquier demande aux conseillers leur accord pour prendre une délibération d'inscription de crédit budgétaire.

Les frais occasionnés par les remplacements étant remboursés par notre assurance sur les risques statutaires, Mme Alquier demande à inscrire en recette, la somme de 2 000 € sur le compte 6419 (atténuations de charges), et en dépense sur le compte 6413 - rémunération du personnel non titulaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité en donne son accord.

• Demande de subvention au titre de la D.G.E. : Équipement d'une sirène Seveso

Ce sujet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, M^{me} Alquier demande aux conseillers leur accord pour débattre de ce sujet. Compte tenu de l'importance de ce sujet et de l'attachement que nous avons à la sécurité, le Conseil Municipal souhaite débattre dès maintenant du financement d'une sirène Seveso sur le village.

Le coût de cet équipement est estimé à 15 000 € et nous sommes dans l'attente de l'envoi d'un chiffrage. Pour pouvoir financer cet équipement, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement et prévoit d'inscrire cette dépense au budget primitif 2009.

Contrats d'assurance : attribution des lots et souscriptions des contrats

La commission d'ouverture des plis pour les appels d'offre de nos contrats d'assurance s'est réunie le 1er décembre pour l'ouverture des plis et ensuite le 15 décembre pour l'attribution des lots après l'analyse

Le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions du rapport d'analyse fourni par Risk Partenaires et des prestataires qui ont été retenus par la commission d'appel d'offres.

- Pour le lot n° 1 : Responsabilité Civile, la SA D.A.S. a été retenue. Le Conseil Municipal choisit l'option sans franchise, moyennant une prime annuelle TTC de 927,46 €.
- Pour le lot n° 2 : Responsabilité Civile et Protection Juridique des Agents, la SMACL a été retenue (cotisation annuelle TTC de 39,24 €).
- Pour le lot n° 3 : Protection Juridique, la SA D.A.S. a été retenue. Le Conseil Municipal choisit l'option sans seuil d'intervention, moyennant une prime annuelle TTC de 315 €.
- Pour le lot n° 4 : Flotte automobile. La S.M.A.C.L. est la seule compagnie d'assurance qui a répondu aux critères demandés, moyennant une prime annuelle de 571,46 € pour l'assurance de la 205, de la remorque et des mini-tracteurs. La garantie auto mission pour les déplacements des élus et du personnel communal est proposée avec une prime de 750 € par an. Le Conseil Municipal, conscient de la nécessité d'assurer correctement la commune retient la formule sans garantie « tous dommages pour les véhicules de plus de 5 ans » et la garantie auto-mission avec une franchise de 150 €, soit une prime annuelle totale TTC de 1 321,46 €
- Pour le lot n° 5 : Dommage aux biens. La S.M.A.C.L. a été choisie par la commission d'appel d'offres et le Conseil Municipal retient l'option sans franchise, moyennant une prime annuelle TTC de 933,40 €
- Pour le lot n° 6 : Risques statutaires. Le contrat d'assurance actuel, souscrit en contrat groupe par l'intermédiaire du Centre de Gestion de l'Eure arrive à expiration au 31 décembre 2009. Nous ne pourrons donc le renégocier que dans un an. Cependant la S.M.A.C.L. a été retenue par la commission d'appel d'offre en raison des taux les mieux placés à garantie égale. IL faudra donc leur demander des précisions

CONSEIL MUNICIPAL

quant au maintien de cette proposition dans un an.

Le Conseil Municipal autorise Mme Alquier à signer les contrats d'assurance ci-dessus cités (sauf le lot n° 6 qui sera revu ultérieurement) et à signer tout document pour que nous ayons une note de couverture au 1er janvier 2009.

• Représentation de la commune au Comité Local d'Information et de Concertation sur les risques technologiques de la zone industrielle Gaillon/ St Pierre la Garenne

M^{me} Alquier se rend régulièrement à ces réunions. Elle a établi le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) devenu obligatoire. Suite à un décret du 7 juillet 2008, il faut que dorénavant les représentants des communes soient nommés sur délibération de leur conseil municipal.

Le Conseil Municipal nomme M^{me} Alquier, représentante de notre commune au Comité Local d'Information et de Concertation sur les risques technologiques.

• Restaurant scolaire – repas pour les enfants allergiques

Jusqu'à présent, la cuisine centrale du traiteur prenait en charge les repas des enfants allergiques. Les services sanitaires et sociaux ont demandé des procédures très strictes quant à l'élaboration de ces repas, et notamment des locaux de fabrication séparés. D'autre part les fournisseurs n'ont pas la possibilité de garantir, de façon fiable, l'absence des allergènes dans leurs produits.

La société API nous indique donc qu'elle n'est plus en mesure de fournir ce type de repas. Les assurances ne couvrent d'ailleurs plus les cas d'intoxication dus à une allergie mal maîtrisée.

Dans le cas où un enfant allergique n'a pas d'autre solution que de manger au restaurant scolaire, un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) doit être mise en place ou modifié s'il existe déjà, en présence de la diététicienne Api Restauration, d'un médecin, des parents de l'élève, du directeur de l'école et du responsable de la restauration. Ce qui pourra permettre de voir dans quelles conditions il est possible d'accepter un repas apporté par les parents, notamment de le stocker dans le restaurant scolaire.

À partir du 1er janvier 2009, les seuls repas particuliers qui pourront être fournis seront les repas sans porc et sans viande.

Il conviendra de mettre au point la possibilité d'accueil de ces enfants à compter du 1^{er} janvier 2009. M^{me} Alquier a déjà rencontré la maman d'un enfant et doit prendre contact avec une autre famille.

• Annulation d'un titre de cantine

Un titre d'un montant de 74,63 € a été émis à l'encontre d'une famille pour un impayé au restaurant scolaire. Cette famille a depuis quitté la commune et nous ne connaissons pas sa nouvelle adresse. La créance est de ce fait devenue irrécouvrable. Le Conseil Municipal se voit obligé d'accepter l'annulation de titre et prélève la somme de 75 € sur le compte 61522 (entretien de bâtiments) pour la porter au compte 654 (créances irrécouvrables).

• Indemnités kilométriques

Un des employés communaux s'est rendu cette semaine sur Evreux, avec son véhicule personnel, pour suivre une journée de formation. Le Conseil Municipal accepte de donner à cet agent des indemnités kilométriques pour ce déplacement. Il fournira une copie de sa carte grise et le barème qui sera fourni par les services fiscaux sera appliqué.

• Indemnités logement instituteur

Au titre de l'année 2008, le complément d'indemnité à charge des communes, pour les instituteurs non logés s'élève à 222,72 € plus ¼ pour instituteur marié.

Le Conseil Municipal en prend note. Nous avons sur la commune un instituteur, bénéficiaire de cette indemnité. La part communale lui sera prochainement mandatée.

• Contrat de maintenance – chauffage de la Maison de Village

Le Conseil Municipal prend connaissance du contrat envoyé par les Établissements VALLEE concernant la maintenance du système de chauffage de la maison de village (pompes à chaleur air/air). Ce contrat comprend une visite annuelle ayant pour but d'assurer le contrôle et

l'entretien du matériel. Ce contrat prévoit une visite annuelle périodique ainsi qu'un dépannage dans les 24 heures suivant appel téléphonique (mais avec des frais de déplacement en supplément au contrat initial).

Le coût de ce contrat annuel s'élève à 834,80 €TTC, et la date d'intervention est fixée au mois de mars.

Le Conseil Municipal accepte les termes de ce contrat, mais demande une intervention annuelle au mois de septembre (juste avant d'utiliser le chauffage) et non au mois de mars. Mme le Maire est chargée de signer le contrat avec l'entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

• Illuminations de Noël

Le Conseil Municipal remercie Mme Poezzevara pour la fourniture des décorations qui ont été mises sur la façade de la mairie.

Petit billet d'humeur

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un message adressé par une de nos administrés, concernant les illuminations de la maison de village qui ont été installées le lundi 8 décembre alors qu'il y a eu le marché de Noël le dimanche 7 décembre. Le marché de Noël n'a donc pas profité de ces décorations.

À cela, il convient de répondre qu'il s'agit de guirlandes lumineuses qui sont allumées le soir et que le marché de Noël se terminait à 17 heures, c'est à dire à la tombée de la nuit. Donc même si les guirlandes avaient été finies d'installer, le marché n'aurait pas pu en bénéficier. Quant au sapin, il n'avait pas été installé début décembre et ne l'était encore pas le lundi 8 décembre.

En effet, il est apparu à chacun en mairie, plus judicieux de l'installer plus tardivement pour qu'il soit en bon état le jour du spectacle de Noël organisé pour les enfants par le Comité des Fêtes et pour les vœux. Les organisateurs de ce marché n'avaient rien demandé à la mairie.

Présents : Guillemette ALQUIER - Maire, Gilles AULOY, Christian CHOMIENNE, Annie DEVOUGE-BOYER, Christian LORDI, Alain MAURIANGE, Gérard MOREAU, Philippe PLÉ, Alain TRÉGLOS.

Absents: François LEHALLEUR, pouvoir donné à Gilles AULOY, Bruno ARGENTIN, pouvoir donné à Christian CHOMIENNE, Marie-Claire POEZZEVARA, pouvoir donné à Christian LORDI, Blandine OLDRA, pouvoir donné à Guillemette ALQUIER, Emmanuelle LEBLANC, Valérie TANTON .

Secrétaire de séance: Annie DEVOUGE-BOYER.

PERMANENCES 1ER SEMESTRE 2009

x

Laure DAEL, Conseillère Générale

Mardi 20 janvier Jeudi 12 mars Mardi 19 mai

de 9 h à 10 h

,,

en mairie de Port-Mort

ou tous les jours, sur rendez vous, à :

Permanence des Andelys Mairie des Andelys

02 32 54 89 74

E-mail: laure.dael@cg27.fr



CONSEIL du 01.12.08

• Approbation du compte-rendu de Conseil en date du 27 octobre 2008

Aucune observation n'étant apportée, le procès-verbal de cette séance est approuvé à l'unanimité.

M^{me} Alquier informe les conseillers municipaux que la Loi de finances 2009 prévoit,(sur une information de M. Hervé Maurey, Sénateur et de l'Association des Maires de France) d'inclure le fonds de compensation de la TVA dans l'enveloppe globale des dotations de fonctionnement. Le FCTVA viendra donc minorer la D.G.F. (environ 633 millions d'euros pour 2009), ce qui revient à dire que plus une collectivité territoriale va investir, moins elle aura de dotation. Dans ce cas le FCTVA perd son caractère de remboursement de la TVA à la collectivité.

• Vente d'un terrain - Pointe rue de Falaise

M^{me} Alquier rappelle la discussion qui a eu lieu en commission cadre de vie concernant le projet de vente d'un terrain à la pointe de la rue de Falaise. Il avait été décidé de proposer la mise en vente d'une parcelle d'environ 1000 m² et de réserver le produit de cette vente à l'achat et l'aménagement de la parcelle ZE 9 qui doit être mis en vente par les domaines.

 M^{me} Alquier procède au vote, soit : 8 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

M. Lehalleur précise qu'il est d'accord pour la vente du terrain de 1 000 m² à la condition que le produit de la vente serve bien à l'achat et l'aménagement projeté.

 M^{me} Alquier est chargée de contacter le géomètre et de signer tout document pour la vente de ce terrain.

• Offre d'achat : terrain derrière la maison de Mme Picard

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considère l'offre proposée à 10 € le m² pour les 600 m² trop basse par rapport aux possibilités d'extension du bâtiment que l'acquisition de ce terrain offre. Dans ces conditions, il n'est plus vendeur ce cette parcelle.

Si la Direction des Routes n'accepte pas la création d'une ouverture sur la départementale pour desservir cette propriété qui vient d'être vendue, le Conseil Municipal laisse la possibilité de détacher une bande d'accès d'environ 60 m².

• Demande de subvention : Mur du cimetière

La subvention au titre de la dotation globale d'équipement demandée l'an passé pour la réfection du mur du cimetière a été refusée pour l'année 2008. Ces travaux ne sont toujours pas commencés et le Conseil Municipal maintient le programme de réfection, conscient de la nécessité de ces travaux dans un avenir proche pour éviter sa détérioration.

Pour pouvoir financer ces travaux, il décide de solliciter à nouveau une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement et prévoit d'inscrire la totalité de cette dépense au budget primitif 2009.

• Syndicat des Eaux du Catenai : Regroupement

Une étude départementale incite au regroupement des syndicats des eaux. Il a été constaté que plusieurs structures ne possèdent pas d'interconnexion en cas de souci d'alimentation en eau potable.

Des études ont cependant démontré que le rattachement du syndicat du Catenai au syndicat du Vexin Normand s'avère coûteux. D'autre part, M. Lehalleur explique qu'en cas de rattachement à ce syndicat, nous serions obligés d'acheter une certaine quantité d'eau par rapport à la longueur des canalisations.

Comme chacun peut le constater, nous avons une eau de bonne qualité dont le prix au m³ est un des moins chers.

Une demande d'interconnexion avec la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine est en cours puisque cette collectivité bénéficiera d'un captage d'eau sur Port-Mort.

Pour ces raisons, à l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas le rattachement du Syndicat des Eaux du Catenai avec un autre syndicat.

• Accueil scolaire les jours de grève

Comme la loi nous y oblige, la commune de Port-Mort a organisé un accueil scolaire le jeudi 20 novembre dernier. Le personnel communal

de l'école a assuré l'accueil de 17 élèves.

Le Conseil Municipal autorise M^{me} Alquier à signer tout document nécessaire au remboursement des frais de personnel.

• Motion pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés)

Les 3 000 suppressions de postes spécialisés E (difficultés d'apprentissage) et G (difficultés d'adaptation à l'école)annoncées priveraient 150 000 élèves d'une aide spécialisée et de nombreuses écoles de toute intervention de maîtres spécialisés.

L'enseignement spécialisé sera dispensé en totalité uniquement dans certaines écoles. Ces réseaux ne seront plus présents notamment en milieu rural. Cette mesure menace donc l'efficacité des RASED et risque de conduire à terme à leur suppression.

La création de ce nouveau dispositif externalise le traitement de la difficulté et ne permettra plus d'accueillir les enfants en situation de handicap dans le cursus normal de la scolarité, mettant ainsi ces enfants en situation d'ostracisme.

Le Conseil Municipal demande donc la suspension des fermetures de postes et l'ouverture immédiate de discussion sur le devenir du RASED, et soutient la pétition en faveur de son maintien.

• Primes au personnel

M^{me} Alquier informe le Conseil Municipal, que lors du précédent mandat, il avait été voté l'octroi de prime I.A.T. (Indemnité d'Administration et de Technicité) dans le cadre d'Adjoint des services techniques et des agents spécialisés de l'école maternelle.

Pour le grade de secrétaire de mairie, la prime IAT n'existe pas. Il s'agit d'une prime d'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (I.F.T.S.).

Le montant de ces primes est fixé, par le Conseil Municipal, suivant un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 8.

Les coefficients de base sont :

- pour les adjoints techniques de 443,50 €
- pour un ATSEM Principal de 463,61 €
- pour un secrétaire de mairie de 1 064,83 €

Le Conseil Municipal vote un coefficient maximum de 2 pour les agents des services techniques et 1 pour le secrétariat de mairie.

Il s'agit là du coefficient maximum qui peut être versé par agent, celuici étant modulable de 0 à 2 ou à 1 suivant décision de la municipalité.

• Virement de crédit

Un point a été fait sur les salaires à verser en décembre ainsi que sur les charges sociales du 4^{ème} trimestre 2008. Suivant les prévisions, il manquerait la somme de 2 200 € sur le chapitre 012 – charges du personnel. Cela s'explique par les absences sur arrêts maladie, le maintient des salaires et la rémunération des remplaçants (non prévisible à l'avance).

Sur le compte 6419 (atténuation de charges) nous avons perçu 341 € au dessus des prévisions et nous sommes actuellement dans l'attente d'un remboursement de 680 €

Pour faire face à la dépense supplémentaire de 2 200 €, le Conseil Municipal inscrit la somme de 1 021 € au compte 6419, et prélève la somme de 1 179 € sur le compte 6257 - réceptions - pour porter 2 200 € sur le compte 6411 - rémunération du personnel.

• Remboursement de frais

- M. Mauriange a installé la douchette de robinetterie au restaurant scolaire. Il a du effectuer quelques achats nécessaires à cette pose pour un montant de 12,38 €
- Mardi de la semaine prochaine, M^{me} Lordi doit poster en Chronopost tous les dossiers qui nous seront remis pour la mise en concurrence de nos contrats d'assurance. Il n'est pas possible de payer cet affranchissement par mandat administratif.
- M^{me} Poezzevara a acheté par un de ses fournisseurs, des gants résistant à la chaleur pour retirer les plats du four au restaurant scolaire.
- Le Conseil Municipal accepte le remboursement de ces factures. Pour le Chronopost il accepte par avance le remboursement de la facture qui sera établie par La Poste et que M^{me} Lordi aura acquittée.

• Compte-rendu du Conseil d'École

Lors de ce dernier conseil un point a été fait sur le règlement intérieur, les effectifs et sur les demandes de travaux ou d'aménagement. Le grillage de l'enceinte de l'école a été changé.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte tenu des finances de la commune, il faudra établir, en concertation avec le conseil d'école, des priorités.

D'après ce compte-rendu il est bien noté, qu'il faut dès que possible changer le groom de la porte de l'école maternelle.

Notre école communale n'a pas de nom. Certaines propositions ont été faites.

• Modification du règlement de la Maison de Village

Suite à quelques dysfonctionnements, il est décidé de ne plus donner les clés de la maison de village le vendredi, mais seulement le samedi matin pour éviter toute interférence avec le ping-pong.

M. Treglos propose également que chaque habitant de la commune qui loue notre salle, signe une attestation comme quoi celle-ci est bien louée pour eux-mêmes ou leur famille proche.

D'autre part, suite à la simulation d'accident Seveso et à la réglementation des locaux publics situés à l'intérieur de ces zones, un nécessaire pour calfeutrer les portes et fenêtres, une lampe torche et une radio sont remis à chaque utilisateur de la maison de village. Pour les locations, celui-ci sera remis dans une mallette et inventorié en même temps que la remise des clés. Une caution supplémentaire de 50 € sera exigée pour ce matériel.

M. Treglos transmet au Conseil Municipal le remerciements des associations pour l'achat des étagères.

• Emplacement taxi

L'artisan taxi qui exploitait l'autorisation de stationnement sur notre commune a retourné son agrément en mairie.

La commission départementale des taxis avait d'ailleurs donné un avis défavorable à la demande formulée par le précédent détenteur de cette licence estimant que le nombre d'habitants de notre commune n'est pas suffisant pour assurer la viabilité économique de cette autorisation de stationnement. La décision n'ayant qu'un caractère consultatif, l'artisan taxi avait demandé le maintient de son autorisation de stationnement.

Depuis la restitution de l'emplacement, trois artisans taxis se sont mis sur la liste d'attente. Le Conseil Municipal, compte tenu des arguments avancés, décide de fermer la place de stationnement taxi sur notre commune.

• Téléthon

M^{me} Alquier rappelle aux conseillers municipaux que la C.C.A.E. organise une marche le samedi 6 décembre, à l'occasion du Téléthon. Un départ aura lieu à la mairie de Port-Mort à 16 heures pour aller jusqu'à Bouafles. Chaque conseiller y est convié et est chargé de faire passe le message dans son entourage.

Une urne destinée à recevoir les dons pour le téléthon sera déposée en mairie.

• Avis sur les extension de carrières sur Bouafles/ Courcelles

Il s'agit du renouvellement et de l'extension de la carrière exploitée par la société Cemex Granulats sur Bouafles/ Courcelles. L'enquête publique se déroule du 2 décembre au 3 janvier 2009. Les conseillers sont invités à la consulter pour que nous puissions donner un avis.

•• QUESTIONS DIVERSES

• Terrain aire de jeux

M^{me} DEVOUGE informe le Conseil Municipal que la propriétaire du terrain où est installée l'aire de jeux l'a contactée. En attendant la décision qui sera prise quant à la cession de ce terrain, elle continue à nous le prêter comme par le passé.

Le Conseil Municipal charge $M^{\mbox{\tiny me}}$ Devouge de transmettre tous les remerciements à cette personne.

• Vœux du Maire

Ils auront lieu le samedi 10 janvier 2009 à la Maison de village.

• Nouveaux horaires SNCF

M^{me} Alquier informe le Conseil Municipal que M. Hervé Maurey, Sénateur, a rencontré le président de la SNCF pour évoquer les problèmes d'horaires rencontrés par les usagers. M. Treglos indique que si

la SNCF argumente 15 % de trains supplémentaires sur l'axe Paris/ Rouen, elle oublie de préciser que la plupart des trains ne s'arrêtent pas à Vernon qui devient mal desservie.

Présents: Guillemette ALQUIER - Maire, Bruno ARGENTIN, Gilles AULOY, Christian CHOMIENNE, Annie DEVOUGE-BOYER, François LEHALLEUR, Christian LORDI, Alain MAURIANGE, Gérard MOREAU, Blandine OLDRA, Marie-Claire POEZZEVARA, Valérie TANTON, Alain TRÉGLOS. Absents: Emmanuelle LEBLANC, Philippe PLÉ (excusé).

Secrétaire de séance : François LEHALLEUR.

CHAUFFAGE AU FIOUL : AIDE A LA CUVE DE 200 €

Certaines personnes qui se chauffent au fioul peuvent bénéficier d'une aide à la cuve d'un montant de 200 € pour l'hiver 2008-2009.

Cette aide exceptionnelle est réservée aux foyers non imposables qui ont reçu une facture de fioul entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009.

Pour en bénéficier, il faut, envoyer avant le 30 avril 2009

aux trésoreries :

- - l'avis de non imposition délivré par l'administration fiscale.
- pour les **logements individuels**, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200 €, établie au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009.
- pour les **logements collectifs**, un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1^{er} janvier 2009.



JEUX

SUDOKU'S 12_{par Sudoku Infini® Mindscape®}

4	6	3						
9		1	4	5	8			3
						1	9	4
2				8	3			
7		4	5			3		2
								9
		8						
				3	9		7	
	9	2	6				3	8

		8			4	5		
							4	6
	2		3					
6				7		4		
9				4		7	1	8
8				2		6	3	9
		7			6	2		
	8		9		7	1		
							7	3

	7					3		
2					9			8
4	3		6			7		
1			4	8				
				2	7		6	
	9					2		
	6				5	1	9	
	5					4		
		1	3				7	

NON, CE N'EST PAS DU LATIN!

« Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aliquam urna. Donec non lacus sed lacus placerat ullamcorper. Morbi suscipit pharetra nunc. Nulla a velit id velit molestie lobortis. Mauris id quam. Morbi vel risus nec metus tincidunt tempus. Aliquam euismod, eros quis adipiscing ultrices, enim lectus dignissim lorem, sed suscipit est tellus et justo. Pellentesque cursus rutrum ipsum. Nam nisi. Pellentesque rhoncus. Nunc fringilla tortor quis lorem.

Maecenas sit amet diam. Nunc sed tellus. Sed dolor risus, malesuada a, fringilla vel, rhoncus vitae, quam. Nulla ante diam, malesuada nec, iaculis ut, pellentesque id, tellus. Proin pede metus, tempus tempus, lacinia non, pulvinar id, massa. Donec odio. Aliquam ac lacus in justo cursus ultrices. In posuere dapibus lectus. Morbi volutpat. Nulla ultrices tristique justo. Fusce sagittis lacus a eros. Vestibulum at mi. Aliquam erat volutpat. Integer at elit quis leo posuere interdum. Integer est justo, sollicitudin ut, euismod sed, tristique sit amet, arcu. In hac habitasse platea dictumst. Aliquam erat volutpat. »

■ Une suite à la «Petite histoire d'imprimerie»
à lire dans le N° 47 d'avril 2009

SOLUTIONS JEUX₄₅

Н D Е R G G U Е Е Α U Ν 0 Н R Ε S Е D

	6	2	7	3	4	5	1	8	9		8	1	4	9	3	5	6	2	7
	8	3	4	9	7	1	2	6	5		6	3	2	1	8	7	9	4	5
	1	9	5	2	6	8	7	4	3		7	5	9	6	4	2	1	3	8
	5	6	1	4	8	2	3	9	7		4	7	8	2	6	9	5	1	3
	3	8	9	6	5	7	4	2	1		1	2	6	3	5	4	8	7	9
	4	7	2	1	9	3	6	5	8	彩	5	9	3	8	7	1	2	6	4
类	7	4	3	5	2	9	8	1	6	多	9	6	7	4	2	8	3	5	1
多	2	5	8	7	1	6	9	3	4	· 美	2	4	1	5	9	3	7	8	6
Θ	9	1	6	8	3	4	5	7	2	0	3	8	5	7	1	6	4	9	2

③ 🏂 🌮 🌮 Très difficile ᠿ25 min.

Normal ©12 min.

₹• ⊕

② ♣️��� Difficile ⊕18 min.

18

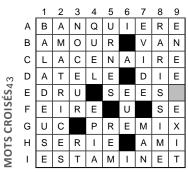
SUDOKU'S11



MOTS FLÉCHÉS 21 par Bernard Ciret & Alain Clerfeuille

SDF	—	ET LÀ	—	STOPPA NET	—	CRÊPE	—		—	ILS SONT ENVAHIS	—	HORS	—	
CARBONATE DE CALCIUM		PETIT GÂTEAU		NOM DE FAMILLE		FILET		GOURDIN		PAR DES RATS!		RÉALITÉ		POSSESSIF
		•		V		*				PORTION				V
								STUPÉFAIT		ANCIEN JURON				
PRÉNOM ORIGINAL	•							•		•		SOLEIL	-	
SE DIRIGE VERS												DANSE RAPROCHÉE		
		NOUVELLE	SUBSTANCE				EN CHUTE Libre !	•						PLUS
		UTILISATION	HALLUCINO- GÈNE				BOUCHES DE LAVE							ENSEMBLE
TEINTURE		•			TAPAGES									
1 ^{ère} PILE ATOMIQUE					FAIT ROUGIR									
•			PRETRESSE D'HÉRA	•	•	ANTIGÈNE			ÉCARTE					
			STATION Balnéaire			BRUIT DE RHUME !			ENTRER EN RÉACTION					
ESSENTIEL			•			_			,		SOUILLÉ		PAS	
REGARDENT											OOOILLL		MÛRE	
 								DUPÉS			•	MARQUE DE	·	
								20, 20				DÉDAIN		
BASE DE BIÈRES ET	FLEUVE			BONNE ANNÉE	PONT					TARGUÉ D'ÊTRE		INFINITIF		
WHISKIES	DISPOSITIF DE SÉCURITÉ			2009!	GUERRIER					TÊTU		EXISTE		
 	•			OPÉRATEUR				ELLE VOGUE		•		•		
				RÉFLÉCHI				NOTE						
CONSTRIC- TEURS				▼	ACTIVISTE			▼						
UTILISÉE														
•						TRISTE, IL EST PEU RECOMMAN- DABLE	•				RÈGLES D'ARCHI- TECTE	•		

NDLR : Un élu pormortais se cache dans la grille !



NDLR: Une case noire manquait en E9.

	9	7	2	6	4	8	1	3	5
	3	4	6	5	1	2	7	9	8
	1	8	5	9	7	3	2	4	6
	7	5	4	2	3	9	8	6	1
彩	2	9	8	1	6	4	3	5	7
~ ※	6	1	3	7	8	5	9	2	4
争	4	6	7	3	9	1	5	8	2
*	8	2	9	4	5	7	6	1	3
@	5	3	1	8	2	6	4	7	9

COMMENT PARAÎTRE
DANS L'ANNUAIRE
«À VOTRE SERVICE»?

Conditions sine qua non:

- Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort.
- Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc. selon votre situation) au secrétariat de mairie.

Pour toutes modifications :

- En faire la demande auprès du secrétariat de mairie,
- ou auprès du vice-président du comité consultatif communication.
 02 32 77 47 30
 aclerfeuille@pixelografy.com

CONSEIL MUNICIPAL DE PORT-MORT

Maire Guillemette ALQUIER 1er adjoint Christian LORDI 2e adjoint Annie DEVOUGE-BOYER 3e adjoint Gilles AULOY 4e adjoint Alain TRÉGLOS Conseillers Bruno ARGENTIN Christian CHOMIENNE Emmanuelle LEBLANC François LEHALLEUR Alain MAURIANGE Gérad MOREAU Blandine OLDRA Philippe PLÉ Marie-Claire POEZZEVARA Valérie TANTON

OURS du Journal de Port-Mort [Mentions légales] Périodique communal trimestriel rédigé, édité et imprimé par la commune de Port-Mort (27 Eure) Dépôt légal DÉCEMBRE 2008 Directeur de Publication Guillemette ALQUIER Directeur de Rédaction Christian LORDI Vice-président du Comité Consultatif Communication Alain CLERFEUILLE 02 32 77 47 30 Membres du Comité Consultatif Christian CHOMIENNE - Bernard CIRET Jean-Paul CROIZÉ - Emmanuelle LEBLANC Valérie TANTON

Alain CLERFEUILLE
Parutions
Janvier - Avril - Juillet - Octobre
Tirage : ~ 480 exemplaires
Internet : www.port-mort.com

Courriel: contact@port-mort.com

Maquette par le singe de service

anvier 2009 Te Journal de Port-Mort N°46

A VOTRF SFRVICF

MADMINISTRATIF

Mairie

Secrétaire : Josiane LORDI 87, Grande rue 27940 PORT-MORT

tél./fax: 02 32 52 61 46 courriel: mairie@port-mort.com Internet: www.port-mort.com • Horaires d'ouverture : 08h30 - 12h30

Lundi: 09h00 - 12h00 Mercredi: Jeudi: 15h00 - 20h00 09h00 - 12h00 Samedi:

Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs (C.C.A.E.)

2, rue Flavigny 27700 LES ANDELYS tél.: 02 32 71 25 20 • fax: 02 32 51 43 57 courriel: contact@cc-andelys.fr

Internet: www.cc-andelys.fr • Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 • 14h00 - 17h00

MARTISANS

Aménagements-rénovation-pose de Placo®

Patrick MARÉCHAL J.P.L. Créations

22, rue de Seine

tél./fax.: 02 32 52 97 64 • mob.: 06 10 48 17 51

Couture d'Ameublement

Patricia FERNANDEZ Au Fil du Quai

9, rue de Châteauneuf

tél.: 02 32 52 64 06 • Sur rendez-vous. Électricité générale-installation de chauffage-

motorisation de portails

Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voie tél. : 02 32 52 22 98 • fax. : 02 32 52 87 54

mob.: 06 83 12 32 92

courriel: franck.plaquet.elec@wanadoo.fr

Ferronnerie d'art-pose de Placo®-petite maçonnerie

Jonathan LEMAIRE • 29, rue de la Roque mob.: 06 14 56 48 12

Maçonnerie-Couverture

• Patrick PIORKOWSKY • 6, rue Haguerite tél.: 02 32 52 61 34 • mob: 06 08 26 95 71

• R.C.T.B. • 98, Grande rue

tél.: 02 32 52 69 55

Paysagiste

Renaud LUCAS • 39, rue de la Mi-Voie

tél.: 02 32 52 61 57

Peinture-Pose de parquets flottants

Daniel CIEUX • 79, Grande rue

tél.: 02 32 52 62 15 Plombier-Chauffagiste

Bernard MERCIER • 34, Grande rue

tél.: 02 32 52 63 30 Portails automatiques

M.Mansouri Cimes Ascenseurs

26, rue de Pressagny mob.: 06 72 69 14 91

Terrassement Fabrice PITOU T.P.V.S. • 3, rue de Seine tél.: 02 32 52 60 57 • mob.: 06 21 54 29 11

MASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants et Sympathisants de Port-Mort (A.A.C.S.P.M.)

Michel MARTINOVITCH • tél. : 02 32 52 06 75 courriel: michel.martinovitch@wanadoo.fr

Association de Chasse

Jean-Louis MANSOIS • mob.: 06 70 20 26 64 Association de Loisirs de Port-Mort (A.L.P.M.)

Frédéric LUCAS • mob. : 06 82 72 43 71

courriel: contact@alpm.fr Internet: www.alpm.fr

Association de Sauvegarde du Site de Port-Mort

(A.S.S.P.M.)

Alain VIGOUROUX • tél.: 06 17 38 33 86 courriel: alain-vigouroux@wanadoo.fr

Association de Yoga (Yogaïa)

Caroline RIBEIRO • tél. : 02 32 40 42 26

Comité des Fêtes

Franck PLAQUET • tél.: 02 32 52 22 98

mob.: 06 83 12 32 92

courriel: franck.plaquet.elec@wanadoo.fr

Stand - École de tir (armes à feu et arbalète) NOUVEAU

Jacques TOUZE • tél. : 02 32 21 92 85 (le soir)

mob.: 06 12 43 27 55

UCOMMERCES

Boucherie-Charcuterie-Épicerie

Michel & Évelyne LUCET • 87, Grande rue

tél. : 02 32 52 60 50

du Mardi au Samedi : 7h30-13h00 • 14h30-20h00

Dimanche: 8h00-13h00

Fermé le Lundi • Dépôt de pain le Mardi.

Café-Tabac-Presse-LOTO-Point POSTE

Café de la Mairie

Dominique & Évelyne BRUYANT • 104, Grande rue

tél.: 02 32 53 04 48

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi: 7h00-20h00 Samedi: 7h30-20h00 - Dimanche: 8h00-13h00

Fermé le Mardi

Dépôt de pain tous les jours, sauf le Mardi. Pizzaiolo ambulant [Le JEUDI à partir de 17h30]

J'LOO PIZZA • Parking de l'école mob.: 06 12 69 41 43

ÉQUITATION

Haras - Élevage, dressage, compétition

Hervé GODIGNON Haras SeaBird • Ferme du Mesnil

tél.: 02 32 52 21 10

courriel: herve.godignon@libertysurf.fr

Internet: www.godignon.com

MINDUSTRIE

Agro-alimentaire

ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue tél.: 02 32 77 51 77 • fax: 02 32 52 89 60 courriel: allangum@allandetrobert.fr Internet: www.allandetrobert.fr

MÉDICAL

Infirmières D.E.

Dominique BROHAN & Nicole SAUNIER

tél.: 02 32 52 58 72 Cabinet: 83, Grande rue

• Lundi au Vendredi - sans rendez-vous :

7h30 - 8h00 • 18h00 - 18h30 Journée : sur rendez-vous

• Week end - sur rendez-vous uniquement.

ALERTE PAR AUTOMATE D'APPEL





№ VOUS HABITEZ OU AVEZ UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE À PORT-MORT,

VOUS N'ÊTES PAS DANS L'ANNUAIRE DE FRANCE TÉLÉCOM,

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE JOINT SUR UN TÉLÉPHONE MOBILE.

> VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE NE COMMENCE PAS PAR 02 (OPÉRATEUR INTERNET),

VOUS DÉMÉNAGEZ OU VENDEZ VOTRE PROPRIÉTÉ



CONTACTEZ LA MAIRIE POUR VOUS FAIRE INSCRIRE OU RETIRER DE LA LISTE DE L'AUTOMATE D'APPEL 02 32 52 61 46

mairie@port-mort.com

MRESTAURANT

L'Auberge des Pêcheurs (XX Michelin®)

Olivier et Stéphanie BICOT NOUVEAU

122, Grande rue tél.: 02 32 52 60 43 + 02 32 52 28 27

courriel: auberge-des-pecheurs@wanadoo.fr Fermé le Dimanche soir, Lundi soir et le Mardi

SERVICES

Apiculteurs • SOS Essaim d'abeilles

Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque

tél.: 02 32 53 47 10

Architecte

Gérard MAYEUR • 32, rue du Barrage

tél.: 02 32 52 63 76 Documentaliste juridique

Eric COURDAVAULT • 134, Grande rue tél.: 02 32 77 47 31 • mob.: 06 60 70 07 15

Écrivain public

Jacqueline BOURDIN • En mairie. tél.: 02 32 21 08 08 • Sur rendez-vous.

Internet - Développement de sites Alain CLERFEUILLE • 9, rue de Châteauneuf tél.: 02 32 77 47 30 • mob.: 06 73 84 48 28 courriel : aclerfeuille@pixelografy.com

Internet: www.pixelografy.com Location touristique (agréée cléVacances) Odette COLOMBINI • 6, rue des Ormetteaux tél.: 01 46 03 60 36 • mob.: 06 62 64 60 36

Secrétariat à domicile

Évelyne DERLON AssistaDom • 95, Grande rue tél.: 02 32 53 42 02 • mob.: 06 83 00 50 24

courriel: ederlon@assistadom.com Internet: www.assistadom.com

Soutien scolaire, remise à niveau, lecture

Elsa CIEUX • 79, Grande rue

tél.: 02 32 52 62 15 • mob: 06 60 82 73 70

Téléphonie & Internet

AKEO Télécom • 66, Grande rue

tél.: 02 32 77 28 88 • fax.: 02 32 77 29 55

courriel: relation.client@akeo.fr Internet: www.akeo.fr

Vente de produits d'entretien écologiques

Lyne LUCAS *EBIOLA* • 13, rue des Loges tél. : 02 32 53 34 66 • mob. : 06 84 86 34 69 courriel: lyne.lucas@ebiola.com

Internet: www.ebiola.com **™**TRAVAUX PUBLICS

Travaux maritimes, hydrauliques et fluviaux

CHAPELLE - SOTRAGECI • 69, Grande rue

tél.: 02 32 52 61 09

URGENCES

Gendarmerie: 17 • Les Andelys: 02 32 54 03 17 Pompiers: 18 Samu: 15 Samu social: 115 Veolia Eau: 0811 900 800

FDF: 0810 333 027 SOS Médecin: 02 32 33 32 32 Hôpital de Vernon: 02 32 71 66 00

Enfance maltraitée: 119 Violences conjugales: 3919 Soutien écoute Alzheimer : 0811 112 112

Drogues Alcool Tabac Info Service: 0800 23 13 13 Vie Libre Guérison et Promotion

des victimes de l'alcoolisme : Philippe, permanence de Port-Mort: 06 88 46 42 72

Appel d'urgence à partir d'un tél. mobile : 112 Un téléphone mobile peut être utilisé pour joindre le 112 sans avoir préalablement entré le code PIN et même si le téléphone n'est pas équipé d'une carte SIM. En France, le 112 redirige sur les numéros 15, 17, 18, 115 et 119.

UTILES

Agence France Télécom: 1014 N°. du dernier appelant: 3131 Communication par opérateur : 3123 Horloge parlante: 3699

Météorologie Nationale : 0836 68 02 + N°. département

SNCF (Horaires, informations, trains/lignes):